



Publiée le 21/08/2020

## *Votre Municipalité vous informe*

### **Bien vivre ensemble**

Enfin un peu de fraîcheur pour se reposer la nuit !

Après cette période de chaleur jusqu'à la canicule et cette longue période de confinement, beaucoup ont profité pour se baigner, s'amuser dans les piscines ou faire un apéro dinatoire sur la terrasse, et ça fait du bien de retrouver une vie presque normale.

Mais voilà, ces petits moments de plaisirs ne doivent pas empiéter sur la tranquillité des autres, de jour comme de nuit. Tout le monde n'est pas en vacances en même temps, on peut avoir besoin de se reposer pour diverses raisons ou simplement envie de profiter d'un moment paisible.

Notre philosophie à St Martin est « bien vivre ensemble », ce qui implique de la tolérance et du respect d'autrui, surtout de vos voisins qui n'ont pas à supporter des gênes répétées, comme des cris jusque tard dans la nuit, des chiens qui aboient,...

Au-delà de la loi sur le tapage nocturne qui impose la réduction du volume sonore à partir d'une certaine heure, il est largement préférable de développer et mettre en œuvre le concept de respect des autres en toutes circonstances.

De nombreuses plaintes arrivent à la mairie depuis quelques semaines, alors ce Folio'news se veut être un appel à chacun pour reconsidérer ses activités dans la journée mais surtout après 22h avec quelques comportements de base :

- Informer ses voisins que l'on fait une fête exceptionnelle (ce qui n'autorise en rien le tapage nocturne, mais fait appel à la tolérance, élément indispensable également))
- Baisser la musique de façon significative
- Eviter de crier et chanter mais aussi parler moins fort
- Lors de baignade nocturne, ne pas crier
- Si on joue en extérieur, parler moins fort.

Cette liste ne se veut pas exhaustive et nous en appelons à votre bon sens pour assurer le bien vivre ensemble à St Martin. Il est toujours dommageable de devoir faire appel à la gendarmerie pour gérer de telle situation.

Merci à vous tous, passez une bonne fin d'été.

Le Maire  
Philippe Reverdy

## Alerte sécheresse seuil critique

Les cours d'eau ont tiré profit des pluies de la semaine passée. En revanche, le niveau des nappes souterraines continue de baisser et la situation reste très fragile sur l'ensemble du département.

La préfecture a ainsi réévaluée à compter du 18/08 le classement de nombreuses zones d'alerte. La majorité du territoire de notre commune est ainsi désormais répertoriée au niveau rouge dit "Crise".

De ce fait, les collectivités et les particuliers doivent mettre en place des mesures d'économie d'eau, de même que les professionnels. L'attention de l'ensemble des usagers de l'eau à la protection de la ressource est nécessaire. Pour rappel, le classement en zone crise entraîne :

- L'interdiction de tous les prélèvements à l'exception des usages prioritaires (eau potable pour la population, santé et salubrité publique, sécurité civile) et les usages professionnels pour les seules contraintes de sécurité des installations.
- L'arrosage des potagers des particuliers est interdit de 08h à 20h.



## Déploiement compteurs électriques LINKY

ENEDIS nous informe que le déploiement des compteurs électriques LINKY va débuter à partir du mois d'octobre dans notre commune.

Ces compteurs électriques dotés d'une technologie performante en font des équipements fiables et pratique. Connecté, le compteur LINKY permet à chacun de connaître la consommation d'électricité de son logement et de mesurer plus facilement l'impact de ses habitudes au quotidien et ainsi aider à optimiser sa consommation pour réaliser des économies.

Ainsi l'ensemble des habitants ont reçu ou recevront prochainement un courrier d'ENEDIS les informant de l'installation du nouveau compteur. L'entreprise mandatée par Enedis (**OTI France**) les contactera dans un second temps. Cette entreprise sera facilement identifiable grâce au logo « Partenaire Linky ». Ses techniciens sont formés et habilités à remplacer les compteurs d'électricité. Une attention particulière a été portée aux nouvelles règles sanitaires pour une reprise en toute sécurité pour les clients et les techniciens.

[Plaquette "Maîtriser et économiser l'énergie avec Linky"](#)

Linky



# Visite de lignes électriques par hélicoptère

A partir du lundi 24 août et jusqu'au vendredi 4 Septembre des visites de lignes électriques par hélicoptère, à très basse hauteur, auront lieu sur le département afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique.



## Les acteurs de la commune vous informent

### Couzé'O - Réinscription/Inscription cours de natation 2020/2021

Les inscriptions pour l'école de natation enfants et adultes 2020/2021 débiteront dans votre centre Aqualudique Couzé'O. Vous êtes **prioritaire** si :

- Vous êtes adhérent de la saison 2019/2020
- Vous êtes habitant du SICAB (Beaucouzé, Bouchemaine, St Jean de Liniers, St Lambert de la Potherie, St Léger des Bois, St Martin du Fouilloux)



Les réinscriptions/inscriptions se dérouleront pour les anciens adhérents et les nouveaux adhérents SICAB :  
**Uniquement du Lundi 24 au vendredi 28 Août 2020**

Merci de vous munir :

- Carte de cours (ancien adhérent)
- Bulletin d'adhésion dûment rempli (disponible sur le site [Couzéo.fr](http://Couzéo.fr))
- Questionnaire de santé dûment remplis (disponible sur le site [Couzéo.fr](http://Couzéo.fr))
- Justificatif de domicile
- Photo identité

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés pour l'inscription.

#### **Tarifs :**

- Cours Enfant à l'année : SICAB : 251.70€
- Cours Adulte à l'année : SICAB : 271.80€

**Modes de paiement :** Espèces, Carte bancaire, chèques vacances et chèques sport ANCV, chèques (possibilité de régler en 3 fois à l'ordre de SGCAB)

Plus d'infos sur le site [Couzéo.fr](http://Couzéo.fr)

## Agenda

- **2 septembre** : réunion préparation journée citoyenne du 26 septembre -20h30 salle des Genêts
- **15 septembre** : assemblée générale bibliothèque - 20h à la bibliothèque
- **18 et 19 septembre** : Journée du Patrimoine - plus d'infos à venir sur les animations à Saint-Martin
- **26 septembre** : Journée citoyenne - plus d'infos à venir sur l'organisation de cette journée